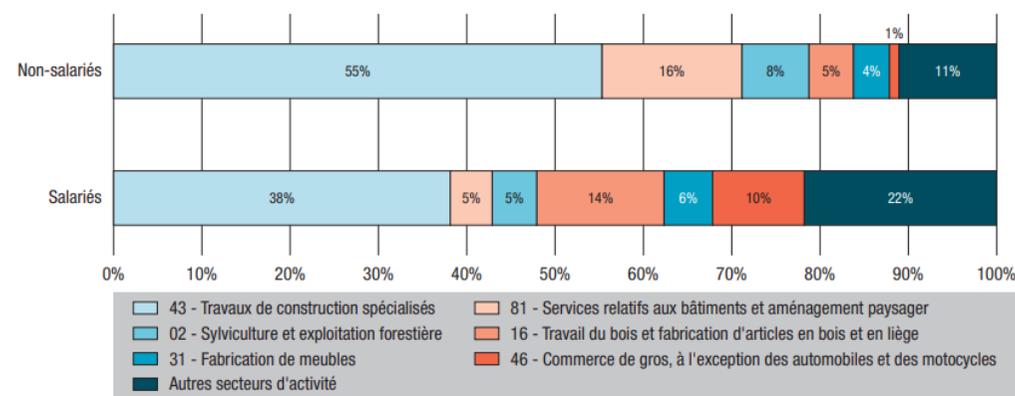


EXPOSITIONS AUX POUSSIÈRES DE BOIS CHEZ LES TRAVAILLEURS SALARIÉS ET NON-SALARIÉS EN FRANCE EN 2017

Stéphane Ducamp, Loïc Garras, Marie-Tülin Houot, Corinne Pilorget

Soumis le 14.10.2022

Les données du recensement de 2017 ont été croisées avec la matrice emplois-expositions aux poussières de bois du programme Matgéné. Le nombre et la part de travailleurs exposés ont été estimés selon le statut du travailleur (*salariés vs non-salariés*), le sexe, la profession et le secteur d'activité. En 2017, près de 305 000 travailleurs étaient exposés aux poussières de bois (1,2% des actifs en emploi), représentant 212 000 salariés et 93 000 non-salariés. Chez les travailleurs exposés non-salariés, 55% exerçaient dans le secteur des travaux de construction spécialisés, 16% dans les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager et 8% dans la sylviculture. Les travailleurs salariés exposés travaillaient, eux, dans le secteur des travaux de construction spécialisés (38%), celui du travail du bois, sauf fabrication de meubles (14%) et celui du commerce de gros (10%). On observe une forte concentration des activités de production sur un nombre restreint de secteurs et métiers assez spécifiques du travail du bois. Les hommes sont 10 fois plus nombreux que les femmes à être exposés. Les expositions chez les femmes devraient donc continuer à augmenter à l'avenir. La grande majorité des exposés sont des salariés, dont une grande partie de travailleurs de type artisanal. L'évaluation par expertise est dépendante de la connaissance de l'expert et des informations disponibles pour élaborer la matrice. Les résultats présentés dans cet article sont donc soumis à une incertitude liée à l'évaluation par expertise, qui est prise en compte par des intervalles de sensibilité calculés en prenant la borne inférieure et la borne supérieure de chaque classe de probabilité. Cette étude est la première réalisée sur l'ensemble de la population active française qui distingue les deux sous-populations salariée et non-salariée. Elle montre notamment que la sous-population des travailleurs non-salariés représente une part non négligeable des exposés, alors que ces travailleurs ne bénéficient d'aucun suivi dans le cadre de la médecine du travail ou de système de reconnaissance des pathologies professionnelles.



ANALYSE DU TEXTE :

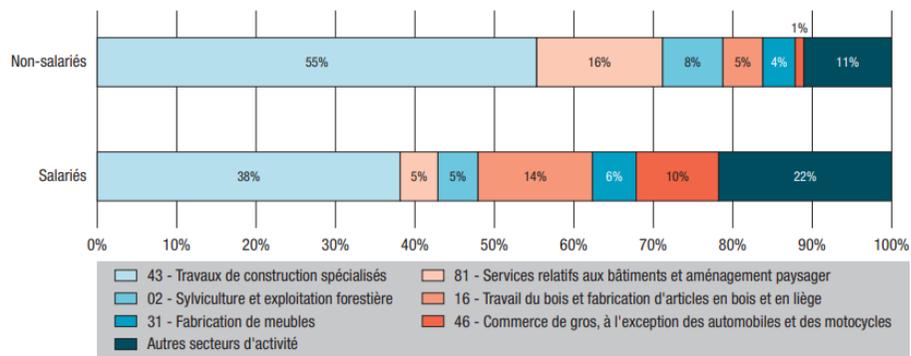
- Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases.
 - Recensement de 2017 + matrice emplois-expositions aux poussières de bois : ≈ **305 000 travailleurs en France exposés** aux **poussières de bois**, dont 212 000 salariés et 93 000 travailleurs non-salariés.
 - Travailleurs non-salariés : **construction spécialisée**, des **services liés aux bâtiments** et de la **sylviculture**. *(graphique)*
 - Travailleurs salariés exposés : **construction spécialisée**, de la **transformation du bois** et du **commerce de gros**. *(graphique)*
 - **Forte disparité entre les sexes**, avec une prédominance des hommes exposés.
 - Travailleurs non-salariés = **part significative des exposés**, mais **aucun suivi médical spécifique** ou **reconnaissance des maladies professionnelles**.

- Formulez la(les) problématique(s) du document
 - **Caractéristiques et implications de l'exposition** aux poussières de bois chez les travailleurs salariés et non-salariés en France
 - **Protection et le suivi** des exposés (en particulier les non-salariés) ?

- Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?
 - Travailleurs exposés aux poussières de bois avec **distinction entre les travailleurs salariés** (212 000) et **non-salariés** (93 000).
 - **Concentration significative** des activités de production **dans quelques secteurs**
 - **Prédominance des hommes**, perspective d'une augmentation future de l'exposition chez les femmes.
 - **Lacune dans : suivi et protection des travailleurs non-salariés**
 - Nécessité **d'améliorer la prise en charge** des travailleurs non-salariés : prévention et suivi des risques

- Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation
 - Manque de détails sur les **méthodes utilisées** pour estimer le nombre de travailleurs exposés et la **fiabilité** de ces estimations.
 - N'aborde pas les **conséquences de l'exposition** sur la santé des travailleurs (*maladies professionnelles associées*).
 - Ne propose **pas de solutions concrètes ou de recommandations** pour remédier à cette lacune.
 - N'aborde pas les **efforts déjà entrepris** par les autorités ou les organismes concernés pour réduire l'exposition aux poussières de bois et protéger les travailleurs.
 - Affirmations basées sur des estimations et des hypothèses : **marge d'incertitude** dans les conclusions.

- Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?
 - Economique :
 - Développement de **technologies et procédés de production** pour ↓ exposition aux poussières de bois.
 - Sensibiliser les employeurs aux **coûts potentiels liés à l'exposition aux poussières de bois** (*arrêts de travail*)
 - Juridique :
 - **Renforcer la réglementation existante** en matière de protection des travailleurs et mettre en place des **réglementations spécifiques** pour les travailleurs non-salariés afin de garantir leur suivi médical entre autre.
 - Social :
 - **Sensibiliser aux dangers** liés à l'exposition aux poussières de bois, **renforcer la collaboration** entre les employeurs et les professionnels de santé, encourager un **dialogue** avec les travailleurs pour élaborer des mesures de prévention



Graphique : différents métiers selon que la personne soit salariée ou non-salariée.

On remarque une prépondérance dans les 2 cas des travaux de construction spécialisés, mais avec +50% des personnes non-salariées travaillant dans ce secteur et 38% pour les salariés.

Les métiers prépondérants pour les non-salariés sont : *travaux de construction spécialisés, services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager et autres.*

Les métiers prépondérants pour les salariés sont : *travaux de construction spécialisés, autres métiers et travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège.*